



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°46

Réunion du : mardi 19 avril 2022

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

DEROGATIONS – SAISON 2021/2022 **de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,**

TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.

La Commission demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

Les matches non joués les 23 et 24 avril pour cause de terrains impraticables, installations indisponibles ou autres motifs, seront automatiquement reportés au week-end des 30 avril et 1^{er} Mai 2022 (sous réserve de disponibilité des installations), sauf si l'une des équipes a déjà un match en retard de

championnat à jouer à cette date, étant précisé que les compétitions régionales seront prioritaires sur les compétitions départementales.

COUPE DE FRANCE 2022/2023

Calendrier des 2 premiers tours préliminaires

1^{er} tour : le 22/05/2022.

2^{ème} tour le 12/06/2022 (entrée en lice des clubs évoluant en championnat régional).

Nombre d'équipes engagées à ce jour : 485.

Nombre de qualifiés pour le 7^{ème} tour fédéral : 10 équipes (soit 1 équipe en moins par rapport à la saison 2021/2022).

Compte tenu du nombre de clubs engagés et du nombre de club qualifiés pour le 7^{ème} tour fédéral, il est très probable qu'il soit nécessaire d'organiser un tour de cadrage entre le 2^{ème} et le 3^{ème} tour.

Ce tour de cadrage aura lieu fin août (la date sera fixée lors de l'établissement des calendriers 2022/2023).

1^{er} Tour :

Nombre de clubs participant : 368.

Nombre de matchs : 184.

Les clubs évoluant en championnats national et régional sont exempts de ce tour.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=392353&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Les matchs du 1^{er} tour auront lieu le 22/05/2022 à 14h30.

Possibilité de jouer avant le 22/05/2022 avec l'accord des 2 clubs.

En cas d'indisponibilité du terrain, la rencontre sera automatiquement inversée.

ARBITRAGE : Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre officiel**, à la charge du club recevant. Les clubs souhaitant 2 arbitres assistants officiels doivent en faire la demande à la Commission Régionale de l'Arbitrage de la Ligue.

Rappel :

En cas de résultat nul à la fin du réglementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but (suppression des prolongations).

SENIORS – CHAMPIONNAT

23392155 : CHATOU AS 1 / SAINT BRICE FC 1 du 23/04/2022 (R1/A)

Demande de changement d'horaire et de terrain de l'AS CHATOU.

Cette rencontre aura lieu à 18h, sur le stade Charles FILNATERI n°1 à CHATOU.

Accord de la Commission.

23393934 : BLANC MESNIL SF 2 / STAINS F. ES 1 du 24/04/2022 (R3/D)

Demande de changement d'horaire et de terrain de BLANC MESNIL SF.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 24 avril 2022 à 15h00 (horaire officiel), sur le complexe sportif Paul Eluard 1 à LE BLANC MESNIL.

Accord de la Commission.

23393930 : VAIRES ENT. US 1 / MACCABI PARIS 1 du 24/04/2022 (R3/D)

Courriel de VAIRES ENT. US et du District de la Seine et Marne informant du prêt du terrain pour ce match et qui devra se dérouler à **huis clos**.

Cette rencontre se déroulera le Dimanche 24 Avril 2022 à 15h00, sur le stade du District 77 situé avenue du 27 Août 1944 à MONTRY (77).

Accord de la Commission.

23393944 : VAIRES ENT. US 1 / STAINS F. ES 1 du 15/05/2022 (R3/D)

Courriel de VAIRES ENT. US et du District de la Seine et Marne informant du prêt du terrain pour ce match et qui devra se dérouler **à huis clos**.

Cette rencontre se déroulera le Dimanche 15 Mai 2022 à 15h00, sur le stade du District 77 situé avenue du 27 Août 1944 à MONTRY (77).

Accord de la Commission.

509296 - VAIRES ENT. US (R3/D)

RAPPEL

La Commission invite le club de VAIRES ENT. US à l'informer du lieu de de ce match à domicile :

23393958 : VAIRES ENT. US 1 / ENTENTE SANNOIS SG du 05/06/2022 (R3/D)

Etant précisé que le match du 05/06/2022, comptant pour la dernière journée de championnat, devra se dérouler le dimanche à 15h.

23393802 : MANTOIS 78 FC 2 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 24/04/2022 (R3/C)

Demande de changement de terrain de MANTOIS 78 FC.

Cette rencontre aura lieu au stade Aimé BERGEAL à MANTES LA VILLE.

Accord de la Commission.

500684 - PALAISEAU US (R3/B)

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 06/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) MATCHES FERMES à l'équipe Seniors 1 de PALAISEAU US, à compter du 09 MAI 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 30 km de distance de la ville de PALAISEAU,**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 2 rencontres ci-dessous :

23393678 : PALAISEAU US 1 / MEAUX ACADEMY CS 2 du 15/05/2022

23393692 : PALAISEAU US 1 / AULNAY CSL 1 du 05/06/2022

La Commission vous indique qu'il restera TROIS (3) rencontres à purger avec un terrain de repli, pour les premiers matchs à domicile de la Saison 2022/2023, étant précisé que si le club de PALAISEAU U.S. est tiré club recevant lors du 2^{ème} tour de la Coupe de France 2022/2023 du 12/06/2022, cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

SENIORS - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match, sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

1er rappel :

23392503 : MONTREUIL FC 1 / CRETEIL LUSITANOS US 3 du 17/04/2022 (R2/A)

U20 – CHAMPIONNAT

23761131 : CLICHOIS UF 20 / VILLETANEUSE CS 20 du 24/04/2022 (Elite 3/F)

Courriel du club de CLICHOIS UF demandant de reporter la rencontre au 22/05/2022 en raison d'une réorganisation en interne et d'événements familiaux.

Accord de VILLETANEUSE.

La Commission ne peut accepter ce report, les raisons invoquées ne sont pas des motifs de report.

23761152 : VAL DE FRANCE 20 / CLICHOIS UF 20 du 29/05/2022 (Elite 3/F)

Courriel du club de VAL DE FRANCE demandant d'avancer la rencontre au 12/05/2022 à 21h.

Accord de CLICHOIS UF 20.

Accord de la Commission.

U20 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match, sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

23760995 : LES MUREAUX OFC 20 / CHANTELOUP LES VIGNES US 20 du 10/04/2022

23761128 : TREMBLAY FC 20 / AULNAY FC 20 du 10/04/2022

U18 - CHAMPIONNAT**23411689 : DRANCY JA 2 / CRETEIL LUSITANOS US 1 du 08/05/2022 (R2/B)**

Demande de changement d'horaire et de terrain de DRANCY JA.

Cette rencontre aura lieu à 12h00, sur le stade Paul ANDRE à DRANCY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CRETEIL LUSITANOS US.

23411703 : DRANCY JA 2 / NANTERRE ES 1 du 29/05/2022 (R2/B)

Demande de changement d'horaire et de terrain de DRANCY JA.

Cette rencontre aura lieu à 12h00, sur le stade Paul ANDRE à DRANCY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NANTERRE ES.

23412005 : SOISY ANDILLY MARGENCY 1 / LES MUREAUX OFC 1 du 08/05/2022 (R3/B)

Demande de changement d'horaire de SOISY ANDILLY MARGENCY FC.

Cette rencontre aura lieu à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit des MUREAUX OFC.

23411856 : PUC / PAYS DE FONTAINEBLEAU du 24/04/2022 (R3/A)

La Commission,

Après lecture du courriel du PUC demandant le report,

Courriel du 30 mars 2022 du service des sports de la Cité Internationale Universitaire de Paris informant de la fermeture du stade du 23/04/2022 au 08/05/2022 inclus.

Cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre et informer la Commission, au plus tard vendredi 22 avril 2022 à 12h00.

De plus, vous rappelle que les rencontres de compétitions régionales sont prioritaires sur les rencontres de compétitions départementales. A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

508884 – NEUILLY S/MARNE SFC – U18 R3/C

RAPPEL

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 09/03/2022 ayant infligé une suspension de terrain de QUATRE (4) MATCHES FERMES à l'équipe U18 1 de NEUILLY SUR MARNE SFC, à compter du 28 MARS 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville de NEUILLY SUR MARNE,**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 2 rencontres ci-dessous :

23412185 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / MELUN FC 1 du 15/05/2022

23412193 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / CHAMPS SUR MARNE 1 du 29/05/2022.

La Commission vous indique qu'il restera une rencontre à purger avec un terrain de repli, pour la première rencontre de la Saison 2022/2023.

U17 REGIONAL - CHAMPIONNAT**23412624 : ARGENTEUIL RC 17 / RACING CFF 17 du 24/04/2022 (Poule A)**

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu à 13h00 (horaire officiel), sur le stade du Coudray à ARGENTEUIL.

Accord de la Commission.

U16 - CHAMPIONNAT

23412890 : EVRY FC 1 / NANTERRE ES 1 du 24/04/2022 (R3/A)

Demande de changement d'horaire du FC EVRY.

Cette rencontre aura lieu à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NANTERRE ES.

23413194 : SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 24/04/2022 (R3/A)

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu à 16h00, sur le stade Albert SCHWEITZER 1 à SOISY MONTMORENCY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MANTOIS 78 FC.

23413505 : PARIS 13 ATLETICO 2 / VAL YERRES CROSNE 1 du 24/04/2022 (R3/C)

Demande de VAL YERRES CROSNE de reporter cette rencontre au 22 Mai 2022, en raison de l'absence de l'éducateur à cette date, avec accord du RC ARGENTEUIL.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre au 24 avril 2022.

U16 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match, sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (article 44 du RSG de la LPIFF).

1er rappel :

23413671 : LES ULIS CO 1 / MEUDON AS 2 du 10/04/2022 (R3/D)

U14 - CHAMPIONNAT

23373195 FC 93 BOBIGNY BG 1 / RACING CF 2 reporté au 16/04/2022 (R3/B)

La Commission,

Pris connaissance du report du match conformément au protocole FFF de report pour motif Covid (4 joueurs de l'équipe U14 2 du RACING CF positifs au covid).

Considérant qu'il s'agit du 3^{ème} report du match pour motif Covid (2 fois à la demande du FC 93 BOBIGNY BG et 1 fois à la demande du RACING CF),

Considérant qu'il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la Compétition,

Par ces motifs,

Fixe le match au samedi 30/04/2022 et précise qu'aucune demande de report pour motif Covid ne pourra être sollicitée.

Copie de la présente décision au District de Seine Saint Denis pour la rencontre de Coupe Départementale.

23373207 VILLETANEUSE CS 1 / FC 93 BOBIGNY BG 1 reporté au 23/04/2022 (R3/B)

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report au samedi 30/04/2022 de VILLETANEUSE CS (motif : Assemblée Générale du club),

Ne peut pas répondre favorablement à la demande report, le motif indiqué n'étant pas recevable.

23373497 CFFP 2 / ROISSY EN BRIE US 1 du 14/05/2022 (R3/D)

Rappel :

La Commission ne peut pas entériner le stade Paul Bessuard comme terrain de repli car il ne s'agit pas d'un terrain neutre puisqu'il s'agit des installations sportives utilisées habituellement par l'équipe de ROISSY EN BRIE US.

La Commission reste en attente de la proposition d'un autre terrain de repli neutre et situé en dehors des villes de PARIS, CRETEIL et CHOISY LE ROI.

CDM - CHAMPIONNAT

23394738 : BEYNES FC / PORTUGAIS DE GARCHES du 10/04/2022 (R3/A)

Reprise du dossier,

La Commission,

Pris connaissance des courriels de la Mairie de BEYNES et du club de BEYNES F.C.,

Considérant que les matchs ayant eu lieu les 09 et 10 avril 2022 sur le stade Mortemai se sont disputés sur le terrain synthétique qui n'était pas concerné par l'arrêté municipal de fermeture,

Prend note de la procédure de classement du terrain n°3 synthétique en date du 29 mars 2022 et autorise son utilisation à compter de ce jour,

Par ces motifs,

Reporte ce match au 1^{er} Mai 2022.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

23396069 : COURBEVOIE SPORTS 11 / PARISIENNE ES 11 du 23/04/2022 (R3/A)

Demande de changement d'horaire de COURBEVOIE SPORTS.

Cette rencontre aura lieu à 18h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'ES PARISIENNE.